

A PARIS, le 9 novembre 2021

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION « LE CLUB DE L'INTERCULTURALITE »

L'association « Le Club de l'interculturalité » célèbre sa première année d'existence. C'est l'occasion de faire le bilan des actions déjà réalisées ou entreprises, de confirmer l'ambition et les objectifs du Club et de préparer son avenir en établissant un plan d'action pour les années à venir.

Conformément aux statuts, l'association a pour objet de « *promouvoir la démarche interculturelle et de favoriser l'innovation dans le domaine de l'opérationnalisation de l'interculturalité, prioritairement en appuyant l'état-major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger (EMSOME) dans sa mission de formation à l'expatriation et à l'interculturalité.* »

Bilan des actions de l'année écoulée :

Le 13 octobre 2020, les membres fondateurs du Club de l'interculturalité se sont réunis en assemblée constitutive et ont approuvé les statuts, qui ont été déposés en préfecture le 4 décembre 2020. L'association a été officiellement déclarée avec la parution au journal officiel de l'annonce 1514/75 du 8 décembre 2020.

Depuis la création de l'association, les membres fondateurs se sont réunis une première fois le 7 décembre 2020, puis trois autres fois en tant que conseil d'administration proprement dit, le 18 mars, le 11 mai et le 7 octobre 2021. Ces conseils d'administrations ont permis de faire progresser la structuration et la dynamique du Club avec les résultats principaux suivants :

- La création du **logo** du Club, approuvé par tous et utilisé sur tous les supports visuels du Club ;
- Le développement et l'animation du site **internet** et du groupe **LinkedIn** respectivement par Louis et par Philippe ;
- La création de l'**atelier « opérationnalisation de l'interculturalité »** placé sous la responsabilité de Philippe et Dominique, avec la participation de Nathalie, Louis et Marie, en partenariat avec l'EMSOME. Cet atelier étudie les besoins des armées en matière d'interculturalité et mène des **interviews** de militaires afin de recueillir leurs témoignages d'expériences interculturelles. Un document de synthèse des travaux menés par l'atelier est en cours de rédaction et sera présenté au général commandant l'EMSOME au printemps 2022, après validation par le conseil d'administration ; il proposera une démarche interculturelle générale adaptée aux situations rencontrées lors des missions militaires et ébauchera quelques recommandations de modes d'apprentissage qui pourraient être utiles à l'EMSOME.
- La **participation au forum « former à l'interculturalité »** de l'EMSOME qui a permis de concrétiser la dimension de *think tank* de l'EMSOME et de renforcer la motivation des membres du Club ;
- La conception d'un **atelier « rayonnement & communication »** qui reste à concrétiser.

Ce bilan des activités et des principaux résultats obtenus est très positif. L'équipe de direction de l'association est bien en place et active. C'est encourageant pour la suite et le développement de l'association. Le **conseil d'administration** est composé de :

- EMSOME (État-Major spécialisé par l'outre-mer et l'étranger) ;
- Philippe Delbos ;

- Carole André-Dessornes ;
- Dominique Rey ;
- Louis Belval ;
- Pascal Rey ;
- Marie Serre ;
- Nathalie Ruffié ;
- Augustin Codja ;
- Nicolas Bomont (*sous réserve de confirmation par le vote de l'assemblée générale*)

Membre fondateur ne participant pas au conseil d'administration :

- Benjamin Pelletier ;

Le **bureau** est constitué de la façon suivante :

- Président : Philippe Delbos
- 1^{ère} vice-Présidente : Marie Serre
- Secrétaire générale : Nathalie Ruffié
- Trésorier : Augustin Codja
- Vice-président communication et webmestre : Louis Belval

Odile Laganier, qui avait été agréée en tant que membre du conseil d'administration et vice-présidente en charge du rayonnement et de la transformation lors du conseil d'administration du 11 mai 2021, a finalement décidé de se retirer de l'association. Le conseil d'administration a pris acte, avec regret, de cette décision lors de sa réunion du 7 octobre 2021.

L'association compte un total de 12 membres actifs (cotisant) et environ 250 sympathisants (ne cotisant pas) inscrits sur le groupe LinkedIn.

Les finances de l'association sont à la hauteur de l'effectif cotisant, c'est-à-dire très limitées, et permettent simplement de financer le compte bancaire, l'hébergement du site internet et le domaine *interculturalite.club*. L'adossement de l'association à l'EMSOME et l'utilisation des courriers et réunions électroniques permettent à l'association de fonctionner correctement, à ce stade.

Projets pour l'année à venir :

Si l'objet de l'association est clairement défini par les statuts et par le document intitulé « objet du Club de l'interculturalité », validé par les membres fondateurs le 30 juin 2020 en amont de la création associative, la marche à suivre et les objectifs à atteindre le sont beaucoup moins. Lors des réunions du conseil d'administration ou à l'occasion de divers entretiens, les membres du Club ont émis le souhait de clarifier la « stratégie » de l'association et d'établir un plan d'action. Cela devrait notamment permettre de clarifier notre niveau d'ambition et nos objectifs en termes de recrutement (nouveaux membres), de finances et de partenariats (avec d'autres organismes institutionnels, par exemple), mais également de préciser les prérogatives de chacun pour se prévaloir (ou pas) des résultats et des productions du Club. Cela permettra également de définir une politique de rayonnement et de communication.

A cet effet, l'atelier « rayonnement & communication » qui avait été initié par Odile sera relancé par Pascal et Nathalie, avec pour mandat du conseil d'administration de recueillir les aspirations de chacun et de formuler des propositions qui seront débattues en conseil d'administration, avant d'être transformées en « stratégie », « plan d'action » et « feuille de route » par le bureau, pour approbation en conseil d'administration puis en assemblée générale. Simultanément, une politique de rayonnement & communication sera élaborée et présentée au conseil d'administration.

De son côté, l'atelier « opérationnalisation de l'interculturalité » étudiera et proposera des évolutions de son périmètre et de son fonctionnement afin d'élargir sa capacité de travail (notamment pour lui permettre d'interviewer davantage de personnes et de traiter plus rapidement les témoignages) et de s'ouvrir à tous ceux qui souhaiteraient y prendre part.

L'équipe de travail de l'atelier sera élargie à Augustin et Nicolas. De nouveaux partenariats sont envisagés avec le centre du partenariat militaire opérationnel – Terre (CPMO) et avec l'École de Guerre (enseignement militaire supérieur interarmées qui accueille de très nombreux stagiaires internationaux). L'atelier « opérationnalisation de l'interculturalité » est au cœur de ces premiers échanges, mais les éventuels partenariats devront être confirmés et formalisés par écrit afin de déterminer précisément les attendus des deux parties et éviter tout malentendu qui serait dommageable à l'avenir du Club de l'interculturalité.